

mesure non seulement pour les nouveaux territoires que nous obtenons dans la zone côtière de 200 milles, mais également pour les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon. Nous déclarons que le ministre n'est plus responsable des services d'arpentage fédéraux dans ces régions, mais il est certain que les travaux d'arpentage ne sont pas une petite affaire, bien qu'il n'y ait qu'un petit nombre d'arpenteurs. J'en déduis qu'ils sont dans cette catégorie. Nous devrions examiner ce que nous allons faire, au sujet des populations des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon, et si nous leur accorderons une certaine auto-détermination en leur donnant le droit de prendre des décisions sur les arpenteurs.

C'est une profession très importante et dans ma région, son rôle est immense. Le secrétaire parlementaire a dit que l'arpentage était une science et si c'en est une, elle est très inexacte bien souvent. Il y a des poursuites de plusieurs millions de dollars parfois, parce que les arpenteurs ne peuvent se mettre d'accord, notamment dans le cas des claims miniers. D'après la ligne dressée par l'arpenteur, des fortunes se sont édifiées ou se sont écroulées. Nous avons donc eu beaucoup de chance d'avoir les arpenteurs que nous avons eus. Les arpenteurs ont réussi à établir un relevé très précis des terres canadiennes, et je ne voudrais pas à ce que cela change.

Il n'y a peut-être rien de mal à porter de 3 à 5 le nombre des membres de la commission, mais nous devrions faire très attention, à mon avis, à la formation requise et à l'assurance donnée au bas d'un acte, que ce soit dans les Territoires du Nord-Ouest ou ailleurs. Lorsqu'un arpenteur signe un acte, il assume une responsabilité et la description qu'il fait d'un fonds de terre donné est importante. Nous n'avons eu qu'à nous féliciter, au fil des ans, du travail de nos arpenteurs, qui ont reçu une bonne formation, ce qui leur a permis d'établir des actes précis. Je ne tiens pas particulièrement à remettre cette précision en question en permettant aux commissaires d'assumer la responsabilité de l'arpentage. Je suis heureux de voir que cette question continuera à relever des autorités provinciales; dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon, jusqu'à ce que nous décidions—ce qui, je l'espère, ne saurait tarder—de leur donner le contrôle sur les arpenteurs et les autres fonctionnaires qui travaillent sur leur territoire, ce contrôle continuera à relever du ministre fédéral.

Je ne tiens pas à prolonger indûment le débat. Si le secrétaire parlementaire veut faire adopter le bill avant 1 heure, je n'ai rien à y redire, mais j'aimerais signaler que bien des gens sont exaspérés chaque fois que nous reprenons cette discussion stupide sur le changement du terme «dominion» pour celui de «Canada».

Si nous voulons réellement changer le mot, adoptons une mesure législative qui prévoit d'apporter ce changement une fois pour toutes en incorporant dans la loi habilitante une liste de toutes les autres lois visées. Ainsi, il y aura moins de querelles et nous accomplirons sans doute davantage pour l'unité nationale que par le genre de discussions qui se produisent immanquablement lorsqu'on parle de charger le terme «Dominion» pour «Canada» ou «Canadien».

**M. l'Orateur adjoint:** Je tiens à informer la Chambre que si le secrétaire parlementaire prend la parole, il clôturera le débat.

**Des voix:** Entendu.

### Administration de la justice

**M. Maurice Dupras (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur, l'Orateur, j'accepte le mot «dominion» sans ambages. Je regrette que dans certaines régions du Canada, nos concitoyens éprouvent les sentiments qu'ont décrits le député de qu'Appelle-Moose Mountain (M. Hamilton) et le député de Timiskaming (M. Peters). Certains Canadiens ne peuvent encore guère accepter que certaines choses soient canadiennes. Je ne trouve rien à redire à une évolution de ce genre alors que nous tentons de plus en plus de susciter un nationalisme canadien et une identité canadienne. Je crois que nous devrions utiliser le mot Canada davantage.

La faculté d'adaptation de certains d'entre nous est plus grande que chez d'autres, mais inévitablement les choses se canadianiseront. C'est notre pays. Je suis fier que notre principale ligne aérienne s'appelle Air Canada et qu'une autre s'appelle le Canadien Pacifique. Somme toute, nous sommes Canadiens

[Français]

et j'ai beaucoup de résistance, de difficulté et d'impatience à voir que certains de mes compatriotes manifestent encore une certaine hésitation à s'identifier de plus en plus comme Canadiens. Pour avoir visité toutes les parties de mon pays depuis une couple d'années, je vois que cela ne correspond pas tellement aux sentiments que j'ai décelés chez les Canadiens de toutes les parties du pays alors que dans l'Ouest aussi bien que dans l'Est les Canadiens s'identifient de plus en plus comme tels et manifestent de plus en plus ce sentiment du nationalisme qui tarde tant à s'épanouir au Canada.

Monsieur le président, il est 1 heure, et j'aimerais continuer mes remarques après le déjeuner.

**M. l'Orateur adjoint:** Comme il est 1 heure, je quitte le fauteuil pour le reprendre à 2 heures.

(La séance est suspendue à 1 heure.)

### REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 2 heures.

### AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

#### L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

DEMANDE DE CRÉATION D'UNE COMMISSION ROYALE D'ENQUÊTE SUR LE CRIME ORGANISÉ—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord):** Monsieur l'Orateur, avant de proposer ma motion, puis-je dire que je suis quelque peu déçu de l'absence du ministre de la Justice (M. Basford) et du solliciteur général (M. Fox). Je prends la parole aux termes de l'article 43 du Règlement au sujet d'une question urgente. L'indifférence du ministre de la Justice à l'égard des faits avérés concernant le règne de la pègre internationale est aberrante et son refus d'établir une commission royale d'enquête sur le crime organisé est indéniablement une grave erreur. Je propose donc, appuyé par le député de Central Nova (M. MacKay):